# L'info de l'Axe UNSA-Ferroviaire

**14 février 2023**

## TGV Est l'Européenne

## CSE n° 1

# Vos Représentants vous informent

Le 26 janvier 2023 s'est tenu le 1er CSE de la nouvelle mandature à Strasbourg. La mise en place du CSE, les accords CSE et la désignation des postes et des commissions sont désormais signés pour 4 ans. Les représentativités syndicales locales permettent à **l'UNSA-Ferroviaire** de positionner 2 RPX sur chaque IRT, à Paris Est, en Lorraine ainsi qu'en Alsace. Une communication particulière, sous forme d'un trombinoscope, suivra : Elle permettra à tous les agents de connaitre et de pouvoir contacter ses représentants locaux **UNSA-Ferroviaire** sur chaque périmètre.
**L'UNSA-Ferroviaire** se félicite de ses résultats obtenus aux dernières élections professionnelles sur l'AXE TGV Est et remercie les militants et les agents qui font et continuent à faire nous faire confiance.

Après les vœux d'usage, la Présidente du CSE répond succinctement aux déclarations liminaires :

- **Un simulateur va être mis en place par l'Entreprise** pour connaitre l'impact individuel de la réforme des retraites pour chaque salarié. Elle confirme son obligation d'application tout en avouant la subir.
- Sur notre Axe, une réunion technique locale s'est tenue le 6 février 2023 concernant les directives prises (relevé de conclusion du 14 décembre 2022) à la **suite du mouvement social national des Chefs de Bord** en décembre dernier. Les accords qui ont été actés seront déclinés dans les BU (Business Unit = les 4 axes TGV, TER, etc.) ainsi que pour le déroulement des futurs exercices de Notations.

La présence de la Directrice d'Axe a également permis à **l'UNSA-Ferroviaire** d'avoir des informations, voire des compléments d'information sur des sujets plus globaux :

- Le **REME** (Réseau express Métropolitain Européen) de Strasbourg : l'ensemble des équipes est directement impacté par la problématique. Il y a une densification du trafic TER mais la structuration de l'étoile de Strasbourg doit aussi se développe : sur le TEE mais également avec l'activité RESEAU. Au-delà de la problématique des ressources, il s'ajoute un process en mode PT (Plan de Transport) dégradé à travailler.
  Le REME mobilise beaucoup plusieurs activités : TER, TGV et RESEAU.

ur.paris-est@unsa-ferroviaire.org • ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
ur.ca@unsa-ferroviaire.org • ur.alsace@unsa-ferroviaire.org

⇒ Bien qu'il y ait 2 modèles économiques (le 1er porté par **la région Grand Est**, le 2ème par **TGV qui investit** dans certaines installations, principalement les technicentres), cela n'enlève en rien les difficultés et les incohérences induites par un projet de service non abouti. Aux manques de ressources humaines s'ajoutent un projet de service mal dimensionné (en matériel également), des difficultés récurrentes pourtant identifiées de longue date et des conflits avec Gares & Connexions.
La Direction entend notre analyse et concède des CO (Cadres d'Organisation) à revoir.

- 2022 a été une **année de croissance**. Il est nécessaire de couvrir les CO afin d'avoir de la robustesse et de la QVT pour les agents. Côté Matériel, les postes sont pourvus.

⇒ Plutôt que d'attendre d'hypothétiques mutations en interne, **l'UNSA-Ferroviaire** demande une réelle compagne de recrutement externe. Certaines GPE (Gestion prévisionnelle des emplois) ne sont toujours pas en adéquation avec l'effectif réel présent dans les équipes.

- Le taux de **fréquence d'accidents et le nombre d'accident(s)** est le meilleur de tous les Axes. Le technicentre de Bischheim a le meilleur résultat de non-accident de toute la SNCF.

- Concernant la mise en œuvre de **l'harmonisation du SA**, tout est correct d'après l'audit ANS de septembre 2022 : maîtrise opérationnelle du processus et bonne qualité de l'accompagnement réalisé sur le terrain.

⇒ L'**UNSA-Ferroviaire** regrette l'absence d'un REX car des problématiques existent et doivent être corrigées. En séance, la délégation cite de nombreux exemples côté Bord qui viennent **allonger la liste des évènements sécurité** : départ portes ouvertes, départ sans l'intégralité de l'équipage des rames, départ donné de la rame arrière en UM (Unité Multiple), etc.
La Direction atteste que ce projet est une volonté et une directive nationale.

⇒ **L'UNSA-Ferroviaire** demande le retour de cette boucle de rattrapage que sont les agents du Sol : ils doivent garder cette prérogative de transmission du service achevé.

A la question « *le service achevé supprimé est-il ou sera-t-il synonyme de suppression de poste au Sol ?* » la Directrice d'Axe annonce qu'il n'y a pas eu de poste de supprimer.

⇒ A cette réponse, la délégation a rétorqué qu'**à défaut de suppression de poste(s) à date, c'est le sens fondamental du métier qui l'a été**. Sans cette tâche primordiale de sécurité, n'importe quel agent peut désormais exercer les tâches restantes.

- **Recrutements** sur l'Axe : 93 agents (principalement sur le TEE).

- **Absentéisme** : les chiffres ne sont pas bons.

⇒ Il est difficile de faire un constat valable avec les données fournies. De plus, il y a un sentiment d'iniquité entre les Contractuels et les Statutaires, et pas qu'au niveau des chiffres. C'est un sujet de discorde.
Sans compter le « SNCF bashing » qui perdure, qui n'est pas traité, ou traité d'une façon laissant penser que la Direction laisse dire et écrire.
Enfin, sur le faible taux de réponses (sur certains métiers) aux derniers questionnaires en ligne de l'entreprise, il faut remettre cela en perspective avec les plans d'action semblent inexistants ou incohérents.

- Changement de **contrat de nettoyage** pour 2023 (dans les trains) : la société Nicollin remplace la société ONET.

- De nombreux projets et mises en place sont annoncés : SCORE (HASTUS), BOOST, SPEED, SOLAR, NEW BOOK, etc.

⇒ **L'UNSA-Ferroviaire** alerte l'entreprise sur le déploiement de nouveautés (modifiant significativement l'organisation du travail) dans un calendrier contraint. Les agents désirent des logiciels et des applications performants, bref, qui fonctionnent correctement. Ils demandent également à être en capacité, en temps et en heure, de les maîtriser et de pouvoir répondre aux questions de la clientèle concernant celles-ci.

- Le **chiffre d'affaires et de rentabilité** 2022 est en hausse par rapport à l'année référence 2019. La dynamique économique est bonne, ce qui profitera au développement des infrastructures et du parc TGV.

- Il y a actuellement un travail en commun sur **l'évolution de la coopération avec la DB** (Alleo) : les sujets principaux concernent le Matériel, l'information et la prise en charge des voyageurs, « *mais on part de loin* » dixit la Directrice d'Axe.

- Pour 2023, la principale inconnue est **le coût de l'énergie**. Il y a un travail d'économie (de l'énergie) à réaliser, ainsi que sur le tri des déchets.

- La **satisfaction clientèle** est bonne : 84% sur 2022.

## Informations de dernière minute :

Un **DGI** (= droit d'alerte pour un danger grave et imminent) a été déposé dimanche 12 février 2023 sur la Lorraine pour *« atteinte à l'intégrité psychique des agents »*.
Tous **les agents Vente / Escale de la gare de Metz Ville**, ainsi que tous **les agents pouvant les remplacer**, y compris l'**encadrement**, sont concernés.

ENQUÊTE DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
RELATIVE À DES SITUATIONS DE RISQUE GRAVE OU À DES INCIDENTS RÉPÉTÉS AYANT RÉVÉLÉ UN RISQUE GRAVE
L'ÉTABLISSEMENT
LA SITUATION DE RISQUE GRAVE
L'ENQUÊTE DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Après l'enquête diligentée le jour même, une réunion d'urgence avec les RPX s'est déroulée le lendemain. La Direction n'apporte que **peu de solutions immédiates** aux nombreux problèmes remontés.
⇒ **Beaucoup d'améliorations dépendent d'autres activités et conditionnent clairement la future QVT des agents.**
Plusieurs altercations (rapports sociaux) en interne, des soucis de management, une *« main d'œuvre »* insuffisante et/ou insuffisamment formée, les dysfonctionnements des logiciels et de process, etc… ont également été identifiés.

Bien que la Direction se soit engagée à solutionner les problèmes avancés sur le périmètre dépendant de son autorité, à proposer des possibilités d'amélioration d'informations (et de continuité) aux agents, il reste de trop nombreux points de divergence (et d'attente de réponses des autres activités) : **le DGI est maintenu**.

⇒ Pour **l'UNSA-Ferroviaire**, la CSSCT a toute sa pertinence et doit se saisir du dossier.

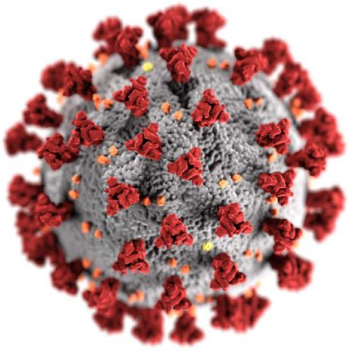

La Présidente de la CSSCT avise les élus des principales évolutions concernant la gestion des absences liée à la Covid, suite aux annonces gouvernementales applicables au 1er février 2023 :

- **L'isolement systématique des personnes testées positives au Sars-CoV-2, le « *contact tracing* » et le dispositif dérogatoire de délivrance des arrêts maladie liés à la Covid-19 prennent fin à compter du 1er février 2023.**
  En revanche, comme pour toute maladie à infection respiratoire aigüe, il reste fortement recommandé aux personnes testées positives à la Covid-19, ainsi qu'aux personnes ayant été exposées à une personne contagieuse et susceptible de développer la maladie, de **respecter les gestes barrières**, de **se faire tester** et d'**éviter le contact avec les personnes fragiles**.

- **Prolongation du dispositif d'activité partielle pour les personnes vulnérables à la Covid-19 jusqu'au 28 février 2023.**
  Un courrier leur sera adressé, par leur RRHT, pour les informer de cette disposition et des conditions de reprise au-delà du 28 février (visite médicale de reprise, mesures d'accompagnement de reprise de poste, etc.).

Par ailleurs pour les équipes concernées sur Alleo, fin des mesures Covid sur le port du masque pour les trajets longs en Allemagne depuis le 2 février 2023.

## Vos Représentants UNSA sur l'Axe TGV Est :

| | | |
|---|---|---|
| **Laurent BERTHIER** | 06.26.91.74.47 | **laurent.berthier.54000@hotmail.fr** |
| **Fernanda BOITEL** | 06.64.03.14.22 | **fernanda.boitel@sncf.fr** |
| **Romain BONNEFOY** | 06.84.75.22.56 | **r.bonnefoy.unsa@gmail.com** |
| **Florence CASTILLE** | 06.28.56.27.38 | **florence.castille@sncf.fr** |
| **Christophe DEMANGEON** | 06.11.93.96.40 | **christophe.demangeon@sncf.fr** |
| **Bettina GEROLT** | 06.11.93.89.79 | **bettina.gerolt@sncf.fr** |
| **Julien GUEHO** | 06.22.20.75.43 | **julien.gueho@sncf.fr** |
| **Alexandre ITHIER** | 07.61.43.52.67 | **alexandre.ithier@sncf.fr** |
| **Médéric LENOIR** | 06.14.98.18.16 | **medericlenoirunsa@gmail.com** |
| **Emmanuel LEPERS** | 06.16.32.47.44 | **lepers.m.unsa@gmail.com** |
| **Hervé ORGEL** | 07.83.39.95.61 | **herve.orgel@sncf.fr** |
| **Karim OUZAGHLA** | 06.16.82.51.26 | **karim.ouzaghla@sncf.fr** |
| **Christophe SEICHEPINE** | 06.11.93.92.21 | **christophe.seichepine@sncf.fr** |